



DATE DE LA CONVOCATION : 26/06/2020
 DATE D'AFFICHAGE : 26/06/2020
 Date d'affichage du compte-rendu de la séance : 03/07/2020

Nombre de conseillers :	
En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15

L'an deux mil vingt, le 2 juillet à 19 heures 5 minutes,

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Luc KOKELKA, maire.

Étaient présents : Martine BOURGEOIS – Mickaël SEJOURNE – Patrice PRIGENT – Alain GARRIGOU- Samuel LEFORT – Jérôme LEBLOND – Marie-Françoise DUVAL – Florence JOURNET – Christian GUILLOT – Kelly RIOU – Vladimir OUSPENSKY - Guillaume CHARDON – Maud BRUNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Dorothee SELLIER a donné pouvoir à Guillaume CHARDON

Absent(s)

Secrétaire : Christian GUILLOT

1- Attribution des subventions aux associations

Vu le code Général des Collectivité Territoriales et notamment son article L 2311-7 ;

Considérant les demandes formulées par les associations par courrier ou mail ;

Monsieur le Maire expose que comme l'an passé, la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France (CCPIF) prend dorénavant à sa charge les subventions des associations sportives, aussi, le maire propose de combler les baisses de subventions pour ces dernières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer et de verser des subventions aux associations comme suit et dit que les crédits seront prévus au BP 2020 sur l'article comptable 6574 :

ALGD	800 €
Ancien Combattant	200 €
ATENA 78	100 €
BREPHODIA VAL	150 €
CFAIE	140 €
CLUB de l'AMITIE	350 €
COMITE DES FETES	1.600 €
FCPB	400 €
FCPE	50 €
HANDI VAL DE SEINE	200 €
Odyssée	150 €
POMPIERS	350 €
IEM Bailly	60 €
TOTAL Subvention	4.550 €

2- Vote des taxes 2020

Monsieur le Maire, rappelle l'engagement pris dans sa profession de foi : pas d'augmentation des impôts. Ainsi les taux sont reconduits, seules les bases prévisionnelles, que les communes ne maîtrisent pas, sont à la hausse.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'état fiscal n°1259 TH – TF,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2020, selon le tableau ci-dessous, pour un produit fiscal attendu :

	Bases prévisionnelles	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation			
Taxe Foncière bâti	1.083.000 €	14,48 %	156.818 €
Taxe Foncière non-bâti	46.300 €	54,37 %	25.173 €
TOTAL			181.991 €



Dit que le montant prévisionnel des contributions directes voté au budget primitif de l'année 2020 est inscrit à l'article 73111.

Normalement la taxe d'habitation est compensée par le Conseil Départemental ;

3- Approbation du BP 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant le projet du budget primitif 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- adopte par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2020 tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit après reprise des résultats :

En section de fonctionnement :

• Recettes.....	924.046,27 €
• Dépenses.....	924.046,27 €

En section d'investissement :

• Recettes.....	181.779,29 €
• Dépenses.....	181.779,29 €

- et valide le tableau des effectifs du personnel, annexé au budget primitif.

4- Désignation de la commission communale des impôts indirects

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650-1 qui prévoit dans chaque commune l'institution d'une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et de six commissionnaires suppléants pour les communes de moins de 2.000 habitants.

Considérant le mail de Mme GODARD Françoise, Inspectrice des Finances Publiques, demandant la nomination de 24 commissionnaires, la délibération 2020-05-14 nommant 12 commissionnaires est annulée, et la liste des 24 commissionnaires est ainsi proposée :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

****A PROCEDE A LA NOMINATION DES 24 COMMISSAIRES SUIVANTS ****

Kristine DALLARD	Claude TRIHOIRE
Jean-Luc THIBERGE	Jean DERLOT
Pierre Marie DEPINOIS	Samuel LEFORT
Marie-Françoise DUVAL	Dorothée SELIER
Jérôme LEBLOND	Martine BOURGEOIS
Guillaume CHARDON	Jean-Antoine BURLOT
Gilles BOURGEOIS	Jean-Pascal YVANOFF
Michel DU CRAY	Alain GARRIGOU
Monique BONDIS	Serge LOESER
Christian HOGUAIS	Christian ROBIN
Philippe MAREUL	Jean-Michel SEVILEANU
Pascal PREUD'HOMME	Christian GUILLOT

5- Nomination du Coordonnateur INSEE campagne de recensement 2021

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement 2021 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;



Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le tableau des emplois adopté par le conseil municipal par adoption du BP 2020, délibération 2020-07-03 du 2 juillet 2020.

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au maire ou conseiller municipal) soit un agent de la commune. Le coordonnateur sera la secrétaire de mairie, elle bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire (RIFSEEP). Le coordonnateur d'enquête recevra pour chaque séance de formation un tarif de 16,16 € (titre indicatif 2016), qui pourra être réactualisé en cas de majoration.

6- Compte rendu de la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France

Budget principal : 11.000.000 €. On passe à 7 vice-présidents. Le premier bureau communautaire aura lieu le 15 juillet.

7- Compte rendu des syndicats intercommunaux

SIVU : nouveau Président J. LEBLOND, vice-président R. LANNOU, Secrétaire : J.P SIMENEL, trésorier : M. SEJOURNE. Il y a eu déjà 2 réunions.

SIVOS : A la réouverture de l'école, 85 des enfants étaient présents. Le 9 juin ont été nommés Président T. NAVELLO, premier vice-président JL KOKELKA (Bâtiments) et second vice-présidente M. MAUGUIN (cantine). Budget voté le 1^{er} juillet sans augmentation.

Conseil d'école primaire : 162 élèves pour la rentrée contre 156 cette année.

Conseil d'école mater : 84 élèves pour la rentrée contre 82 cette année. Beaucoup de dynamisme pendant le confinement manifesté par les enseignantes : vidéos, contenu pédagogique individualisé.

SIVSCP : le 18 juin, sont nommés président R. LANNOU, vice-président P. PRIGENT, trésorière MF DUVAL, et secrétaire P. LEMAIRE. Mercredi 8 juillet : visite des locaux.

SICOREN : Le 30 juin : vote du budget : convocation de l'ancien bureau justifiée par un courrier de la Préfecture présenté par la secrétaire.

SIAAR : 1^{er} juillet ont été nommés : M. Lemarié Président, J. LEBLOND vice-président. 15 Communes.

8- Compte rendu des commissions

Espaces verts : retour au travail du deuxième agent. Pas de concours des Villages fleuris cette année, mais visite du Conseil Départemental prévue en septembre. Entretien du cimetière : au programme de début juillet. Un grand merci à Yannick RIOU pour le transport du miscanthus acheté à Rouvres.

Développement et projets :

Aménagement du Radon : appel d'offres : 2 lots fructueux : Gros œuvre+ toilettes publiques. Halle et jeux : infructueux. Un nouvel appel d'offre est fait depuis vendredi avec cahier des charges plus cohérent.

Entretien bâtiments, voiries et chemins ruraux : devis pour le muret de la terrasse mairie. Devis pour le mur mitoyen avec Mme DARDE. Voirie : reprise des trous à St Blaise/Prés de Launay.

Urbanisme : PLU mis à disposition du public jusqu'au 16 juillet.

Communication : Coopération avec Bréval pour faire évoluer le bulletin vers une ou plusieurs pages communes (interco-syndicats). Un article est prévu pour rappeler les gestes barrières dans la bannière « actu » du site internet de Neauphlette.

Culture loisirs animation : centre de loisirs de juillet : 336 journées/ enfant. Cérémonie carte-cadeau : 4 bébés. Le Marché du terroir du 27 juin a été une belle réussite, saluée par le public et les exposants. Entre vent et giboulées, les nouveaux barnums achetés par la commune ont été bien inaugurés !

Action sociale : Pour fêter les 99 ans de Mme DARDE, la doyenne du village, JL KOKELKA, A. GARRIGOU et M. BOURGEOIS lui ont apporté un bouquet de fleurs.

**9- Compte rendu des associations**

AGMRB : demande de subventions pour certains projets dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

10- Point urbanisme

DOSSIER	PETITIONNAIRE	ADRESSE	OBJET DES TRAVAUX	DEPOT	ETAT
DP 078444 20 F0008	MAREUL Philippe	14 route du coignet	Construction d'une piscine couverte et d'un abri	31/03/2020	Refusé
DP 078444 20 F0010	SAS FREE MOBIL	Chemin de mantes la mare Hallot	Implantation d'un relais de radiotéléphonie mobile	28/04/2020	Accepté
DP 078444 20 F0012	LALLEMENT pascal	2 b rue de Longnes	Remplacement des fenêtres et pose de volets roulants	25/05/2020	Accepté
DP 078444 20 F0014	MAREUL Philippe	14 route du Coignet	Construction d'une piscine	22/06/2020	Accord en cours
PC 078444 20 F0001	JAUNE Renaud	5 chemin des Vignes	Extension d'une maison d'habitation	05/06/2020	Incomplet
DIA 078444 20 F0007	PERRIERE Jean	6c rue des Pres de Launay	Vente	07/06/2020	Pas de Prémption
DIA 078444 20 F0008	PERRIERE Jean	6f rue des Pres de Launay	Vente	07/06/2020	Pas de Prémption
DIA 078444 20 F0009	SCI Les Campanules	La mare Hallot	Vente	25/06/2020	Pas de Prémption
DIA 078444 20 F0010	SCI Les Campanules	La mare Hallot	Vente	29/06/2020	Pas de Prémption

11- Point état civil (néant)**12- L'agenda**

15/07 bureau communautaire

08/07 visite des locaux SIVSCP

13- Questions et informations diverses

Départ de Nathalie ALLAIN

Travaux d'aménagement des lieux autour des bennes de déchets verts

Déplacement du monument aux morts, le sortir du cimetière, à côté de l'Eglise ? A réfléchir

Tour de la commune avec tous les conseillers municipaux à organiser en septembre.

Les permanences d'adjoints changent, au lieu du samedi, elles auront lieu deux fois par semaine :

- Les lundis et jeudis : de 17h à 18h30

Remerciements : Un administré de Beaulieu remercie le Département et la commune pour l'installation de la fibre : son raccordement au haut débit fibre a été effectué le 22 juin, et il constate que cela fonctionne parfaitement !

Prochain conseil : jeudi 3 Septembre 2020 à 19 heures 15 min

Séance levée à 22h20

À NEAUPHLETTE, le 3 juillet 2020.

Le Maire,

Jean-Luc KOKELKA

